

GARANTIE

Chronomètre

MONTRES ROLEX S.A. garantit la bonne marche de ce chronomètre pour la durée d'une année à partir de la date d'achat. Sont exceptés: la perte, le vol et les dommages résultant d'un traitement non approprié — y compris l'adjonction ou la substitution de pièces ou d'accessoires qui ne sont pas d'origine.

Nous certifions que ce chronomètre a été entièrement manufacturé en Suisse.

Nom et adresse de l'acheteur:

Date de l'achat:

Nom et adresse du bijoutier:

- 4 MAY 1992

ROY EASTERN

Cette garantie n'est valable que signée et datée par le concessionnaire officiel Rolex au moment de l'achat. Elle doit être remise avec la montre à examiner au concessionnaire qui l'a vendue ou à l'une des principales adresses de notre réseau mondial.

MONTRES ROLEX S.A.

ATTESTATION DE CHRONOMÈTRE OFFICIEL

Roy Eastern WATCH PTE LTD
401-86/88 Orchard Plaza
304 Orchard Road Singapore 0923
Tel: (65) 734 1234 (10 Lines)
Fax: (65) 733 2298
(For Guarantee Card Only)

Nous certifions que le mouvement de cette Rolex Oyster Perpetual a subi avec succès, pendant quinze jours et quinze nuits, en cinq positions et à trois températures déterminées, tous les contrôles de précision effectués par le Contrôle Officiel Suisse des Chronomètres (C.O.S.C.). Ce mouvement a ainsi acquis le droit de porter le titre de Chronomètre Suisse Officiellement Contrôlé.

A la suite de ces sévères épreuves, le mouvement et le boîtier ont encore dû passer un dernier et rigoureux examen dans nos propres laboratoires afin d'obtenir le droit de porter le titre de Chronomètre Rolex Oyster Perpetual à Sceau Rouge, titre attesté par les mots «Superlative Chronometer Officially Certified» qui paraissent sur le cadran et par le Sceau Rouge Rolex qui accompagne ce chronomètre.

MONTRES ROLEX S.A.



Made in Switzerland